

Au sommaire de ce numéro :

- NAO 2021, mais qu'est-ce qui nous pousse à poursuivre notre travail ?
- Activité partielle: l'aide publique doit être remboursée !

NAO 2021, mais qu'est-ce qui nous pousse à poursuivre ?

Nous avons tous été déçus par les NAO 2021 et pourtant toutes et tous nous poursuivons notre activité dans des conditions moins bonnes. Pourquoi ?

La crise due à la Covid a été la principale excuse pour expliquer la petitesse des NAO, avec seulement 1% d'AGS octroyé et une prime de participation s'élevant à 1200 €.

2021 0% d'AI et de budget promo. Parce que vous le ne valez bien rien !?

Et pourtant, si l'on dresse un bilan de 2020 que constate-t-on ?

Un volume de véhicules produits quasiment égal à 2020, malgré un arrêt des usines lors du 1er confinement	+	salariés
Une marge opérationnelle ajustée de 8,4% pour le groupe. Impressionnant pour une entreprise de la métallurgie !!	+	salariés
Des salariés solidaires qui ont produit des masques, des blouses, etc ... pour les soignants, les plus fragiles durant les périodes d'activité partielle	+	salariés
Un groupe qui a profité de l'argent publique lors de ces mêmes périodes d'activité partielle	-	entreprise
Des salariés investis qui sont revenus dans les ateliers pour produire ou ont accepté toutes les contraintes du télétravail sans la moindre compensation	+	salariés
Des projets d'études qui ont pu redémarrer grâce à l'implication et aux compétences de toutes et tous	+	salariés
Une RCC injustifiable économiquement qui vise principalement à détruire les Études et Recherches du site de Lyon et reporte la charge sur ceux qui restent	-	entreprise
Des réorganisations et méthodes de travail sans queue ni tête qui perturbent plus qu'elles ne font avancer et ont poussé certains à s'enfuir en profitant de la RCC	-	entreprise

Le positif est clairement du côté des salariés, et pourtant ce sont eux qui sont le moins considérés:

- Méprisés lors des NAO : une seule réunion, contentez-vous de 1% et circulez !
- Une RCC qui ajoute du stress au malaise ambiant
- Une charge de travail qui enfle: les cadences à la hausse, le télétravail sans limite d'horaire
- Forcés de s'adapter aux nouvelles organisations durant cette période incertaine
- Un refus de les écouter: accord sur le télétravail ? Personnes classées RQTH pour mieux les pousser dehors alors qu'un Handi'accord existe, un dialogue social aux abonnés absents, etc...

Qu'est ce qui fait, alors que nous sommes ceux qui générons les profits de l'entreprise grâce à notre travail, que nous acceptions d'être maltraités de la sorte ?

Un effet de résignation: d'abord surmonter cette crise sanitaire et ensuite nous verrons bien...

Un manque de lien social: pas facile d'organiser une contestation en étant en télétravail, en ne pouvant pas faire autre chose que travailler...

Une lassitude: de toute façon quoique nous fassions à la fin ça ne change pas grand-chose...

Le travail devient-il un refuge ? Le seul qui nous permette un semblant de vie social ?

Pour la **CGT**, notre implication en tant que salarié est impressionnante et démontre tout notre professionnalisme, nos compétences et notre volonté de pérenniser l'avenir de RENAULT Trucks en relevant les défis qui s'annoncent. Renault Trucks doit redevenir une entreprise qui attire les ingénieurs, techniciens, ouvriers avant l'appétit destructeur des actionnaires.

Pour la **CGT**, la stratégie de la Direction, amoindrissement de GTT sur Lyon, dégradation des conditions de travail, manque d'ambitions industrielles, etc..., va à l'inverse et risque de fragiliser RENAULT Trucks.

La **CGT** demande donc à la Direction d'écouter ses salariés, d'accéder à la demande de négociations pour un accord sur le télétravail, d'arrêter les implantations en "Flex office", de donner une perspective d'avenir pour le site de Lyon aussi bien en Etudes & Recherches qu'industrielle.

La **CGT** demande à tous les salariés en télétravail de penser à prendre des pauses, de ne pas sacrifier leurs repas et de penser au droit à la déconnexion.

2021 La CGT demande une autre politique salariale : Parce que nous le valons bien !



Activité partielle: l'aide publique doit être remboursée !

Le groupe VOLVO tout comme RENAULT Trucks ont largement profité des aides publiques partout où cela était possible et donc notamment en France lors des périodes d'activité partielle.

Dès cette annonce faite par le gouvernement Macron en France, la CGT a réagi:

- Aider les entreprises était une nécessité pour éviter faillites, dépôts de bilan, etc... et donc le chômage de masse.
- Ne pas soumettre cette aide à certaines règles et notamment conditionner un remboursement est une grave erreur car tout le poids de cette aide ne repose que sur de l'argent public, avec lequel il y a bien mieux à faire.

La **CGT** a donc rapidement demandé au gouvernement de mettre en place des règles pour convenir d'un remboursement des aides en fonction des résultats des entreprises en 2020 et les années suivantes. Le gouvernement n'a pas retenu cette proposition.

Maintenant que les grands groupes, dont AB VOLVO, annoncent leurs bénéfices pour 2020, qui montrent que la crise sanitaire n'a pas eu que des effets néfastes, de nombreuses voix commencent à s'élever pour réclamer un geste « citoyen » qui consisterait à rembourser les aides perçues.

Ces voix ne s'élèvent pas qu'en France. Nous vous laissons lire cet article du Göteborg Posten: (traduction Google)

<https://www.gp.se/fria-ord/vem-st%C3%A5r-f%C3%B6r-ab-volvos-utdelning-1.41171521>

Qui est responsable du dividende d'AB Volvo?

Des mots libres il semble que la boussole morale de la direction d'AB Volvo ait pris un véritable tournant, écrit Torbjörn Paulsson.

J'ai lu ce qui suit dans le GP 3/2: Après une forte reprise, Volvo veut distribuer 30 milliards de SEK à ses actionnaires. Mais l'entreprise n'a pas l'intention de rembourser l'argent du soutien à la crise. «Nous avons pris nos responsabilités», déclare le PDG Martin Lundstedt ...

Je tiens à souligner que j'ai toujours considéré AB Volvo comme un bon employeur lorsque j'étais employé et je pense que Martin Lundstedt est un bon PDG. Mais il semble que la boussole morale de la direction d'AB Volvo ait pris un véritable tournant.

Lundstedt estime qu'AB Volvo peut se permettre de distribuer 30 milliards, à qui cet argent appartient peut être discuté. S'agit-il des sociétés de conseil, dont les 5.000 consultants ont perdu leurs missions lorsque AB Volvo a unilatéralement déchiré tous les contrats au printemps 2020 (et invoqué force majeure) sans prendre en compte les clauses qui devraient les indemniser si Volvo les résilie prématurément?

Ce sont les employés permanents avec plus de 40 ans d'emploi impeccable et fidèles à leur employeur qui ont été licenciés

Est-ce que ce sont les employés permanents avec plus de 40 ans d'emploi impeccable et fidèles à leur employeur qui ont été licenciés lorsque Volvo a contourné le LAS (ceci seulement après qu'AB Volvo ait éliminé l'aide au licenciement)? Et quels signaux cela donne-t-il aux employés restants?

Ou sont-ce les fournisseurs qui sont obligés de prêter leur capital pendant 90 jours avant qu'AB Volvo ne paie enfin la facture?

Ou peut-être est-ce que nous, les contribuables et nos enfants, devons payer une dette gouvernementale astronomique pendant plusieurs années et en plus faire don à AB Volvo d'une somme considérable pour soutenir la crise AB Volvo n'avait évidemment pas besoin de soutien? Car l'argent semblait être en abondance.

En fait, je me fiche de ce que le conseil décide du dividende en actions générales, mais l'orgueil peut difficilement être plus grand lorsqu'en 2020, ce n'est qu'après la pression de nos élus qui ont retiré le dividende en actions. Doubler le dividende en actions en 2021 - et ainsi payer en 2020, je pense que c'est remarquable. Si j'avais été un politicien au pouvoir, je me serais senti assez époustoufflé.

Torbjörn Paulsson

La **CGT RENAULT Trucks** a également envoyé à nouveau un courrier au président de la République ainsi qu'à des membres du gouvernement pour leur demander d'intervenir rapidement auprès des dirigeants du groupe AB VOLVO et leur demander de rembourser l'intégralité des aides perçues.

La CGT RENAULT-Trucks, vous avait interpellé il y a maintenant quelques semaines sur le projet de RCC en cours dans notre entreprise, alors même que la situation ne l'impose pas.

Cette RCC a malheureusement été validée par la Direccte, sans aucune vérification de son bien-fondé. Alors que votre gouvernement utilise cette vérification comme le rempart ultime aux abus du patronat, lors de ses nombreuses conférences de presse.

Le groupe VOLVO propriétaire de RENAULT Trucks n'utilise la situation de crise actuelle que comme une excuse, pour supprimer des emplois et délocaliser ses Etudes & Recherches. La situation financière du groupe est tout a fait viable, surtout en cette période et d'autant plus pour un groupe industriel.

Pour preuve nous joignons à ce courrier l'information financière publiée le 2 février dernier sur le site intranet du groupe.

Quelle entreprise de ce secteur d'activité, ne rêverait pas d'une marge opérationnelle ajustée de 8,4% durant la période.

Ces bons résultats ne profiteront aucunement aux salariés, qui n'auront droit qu'à une augmentation générale des salaires de 1%, et d'aucune augmentation individuelle. La encore le groupe VOLVO axe sa communication sur la crise, pour jouer sur la solidarité et éviter toute revendication.

Cette marge de 8,4%, n'a pu être atteinte que grâce à l'utilisation massive du chômage partiel et des compensations publiques, aux efforts de tous les salariés qui ont repris le travail en présentiel dans les ateliers ou en télétravail et enfin grâce aux effets bénéfiques qu'a eu de la crise sur les transports de marchandises.

Nous réitérons donc notre demande, et vous demandons expressément d'intervenir auprès des dirigeants du groupe VOLVO, pour stopper le massacre de nos emplois présents et avenir, ainsi que le remboursement des sommes perçues au titre de l'activité partielle.

La société Renault Trucks bénéficie à plein du soutien du système français (CICE, CIR, activité partielle déjà évoquée, financements régionaux, collaboration des universités...) ; il faut obtenir un engagement de pérennité et de développement du site et de l'emploi à long terme pour cette industrie historique du poids lourd français.

La RCC doit être stoppée.

La délocalisation des Etudes et Recherches également, car elle engage non seulement l'avenir des métiers d'ingénierie mais par ricochet celui des métiers industriels régionaux et nationaux.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Il est tout à fait anormal que les salariés, qui ont eux aussi fait des efforts, pour surmonter cette crise sanitaire soient les seuls qui en tant que contribuables devront payer la dette dans les années futures.

Il est tout à fait anormal que les entreprises pour lesquelles la crise a eu un effet positif, n'est pas la volonté citoyenne de renvoyer l'ascenseur et de laisser l'aide publique soutenir ceux qui en ont un réel besoin: La Culture, la restauration, etc...